UNIVERSITÉ DE FRANCE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

ESSAI

SUR

MAHOMET ET LA DOGMATIQUE DU CORAN.

THÈSE

PRÉSENTÉE

à la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg,

ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

le juillet 1862, à heures du soir,

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE,

PAR

HENRI BURGHARD,

DE STRASBOURG.

STRASBOURG,

TYPOGRAPHIE DE G. SILBERMANN, PLACE SAINT-THOMAS, 3.

1862.

A MA MÈRE.

A MA TANTE ET A MES ONCLES.

H. BURGHARD.

A mes amis

A. ENGELMANN,

CANDIDAT EN THÉOLOGIE.

TH. BECK ET CH. SPINDLER,

ÉTUDIANTS EN THÉOLOGIE.

H. BURGHARD.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

M. BRUCH ✻, Doyen de la Faculté.

MM. BRUCH ✻.
RICHARD.
FRITZ.
JUNG ✻.
REUSS.
SCHMIDT.
} Professeurs de la Faculté.

M. RICHARD, Président de la soutenance.

MM. RICHARD,
JUNG,
REUSS,
} Examinateurs.

La Faculté n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières au candidat.

ESSAI

SUR

MAHOMET ET LA DOGMATIQUE DU CORAN.

AVANT-PROPOS.

« Lorsque nous considérons ce qu'ont été les Arabes avant Mahomet et ce qu'ils devinrent après lui, lorsque nous réfléchissons à l'influence que sa doctrine exerce encore de nos jours sur plus de soixante-dix millions d'hommes, il nous est impossible de refuser notre admiration à cet homme, et il nous semble que c'est blasphémer qu'attribuer son apparition au seul effet du pur hasard. » Telle est l'opinion d'un théologien allemand[1]. On est amené à la partager dès qu'on examine l'œuvre de Mahomet; surtout si on l'étudie dans le livre sacré des Arabes, au lieu de la prendre dans les traditions populaires, qui ont rempli de fables l'histoire de Mahomet comme celle de tous les hommes extraordinaires.

Pendant des siècles les auteurs chrétiens, dans leurs jugements sur le prophète arabe, se sont laissé aveugler par le ressentiment des maux que le mahométisme a infligés aux chrétiens. Ils ont voilé complétement les bons côtés de l'œuvre de Mahomet pour condamner sans distinctions et sans réserves la doctrine

[1] Dr Meyer, *Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie von Hilgenfeld*, 1ster Jahrgang, Heft IV, 1858.

tout entière. Mais le temps des préjugés étroits est passé et la science, aujourd'hui plus libre et plus équitable, réforme les jugements trop absolus d'une autre époque. Nous n'espérons pas réussir à dissiper les préjugés qui défigurent dans beaucoup d'esprits l'histoire de Mahomet et qui en faussent l'appréciation. Le but que nous nous proposons est modeste; il sera atteint si nous pouvons seulement amener quelqu'un de nos lecteurs à étudier lui-même les doctrines du Coran, si intéressantes sous bien des rapports, et à chercher dans cette étude des notions exactes et pourtant équitables.

L'objet de cet essai est la comparaison de la dogmatique du Coran avec la dogmatique de l'Évangile. Dans un travail de ce genre, l'équité nous recommandait de ne point juger l'enseignement de Mahomet d'après notre point de vue moderne et chrétien : pour en apprécier la valeur, nous devons considérer les idées du prophète arabe au point de vue de l'histoire, c'est-à-dire les prendre pour ce qu'elles sont réellement, pour les idées d'un législateur religieux vivant au septième siècle et en Arabie. Nous pourrons ainsi reconnaître en Mahomet le plus grand homme que l'Arabie ait produit, un homme méritant une place distinguée parmi les plus beaux génies de l'Orient.

Mahomet n'a jamais, comme on l'a souvent affirmé, prétendu à une origine surnaturelle, à une nature supérieure à celle des autres mortels. Conservant au contraire la conscience de sa condition de pécheur et de sa dépendance vis-à-vis de Dieu, il déclare que c'est par grâce seulement que Dieu l'a choisi pour annoncer aux Arabes ses volontés; il ne prétend même pas être

un novateur parmi les prophètes ; il n'est chargé que de rétablir la croyance primitive de l'humanité en l'unité de Dieu, croyance troublée et défigurée par de longs siècles d'idolâtrie.

Notre travail est divisé en trois sections principales: la première (partie historique) contient quelques détails sur la vie de Mahomet; la deuxième comprend l'étude littéraire du Coran; la troisième, la plus importante pour le théologien, traite de la dogmatique de Mahomet.

Voici la liste des ouvrages que nous avons consultés:

George Sale. *The Coran, commonly called the Coran of Mohammed, translated from the original arabic with explanatory notes.* London 1825, 2 vol.

Dr Sam. Friedr. Günther Wahl. *Der Coran, oder das Gesetz der Moslemen, durch Mohammed, den Sohn Abdallah's, aus dem arabischen übersetzt, und mit erläuternden Anmerkungen versehn.* Halle 1828.

Dr Ullmann. *Der Coran, neu übersetzt.* Bielefeld 1844, 3te Aufl.

Dr Just. Weil. *Mohammed, der Prophet; sein Leben und seine Lehre aus handschriftlichen Quellen und dem Coran geschöpft und dargestellt.* Stuttg. 1843.

Dr H. H. Cludius. *Mohammeds Religion aus dem Coran dargelegt, erläutert und beurtheilt.* Altona 1809.

K. E. Œlsner. *Mohammed, Darstellung des Einflusses seiner Glaubenslehre auf die Völker des Mittelalters.* Frankfurt-am-Main 1810.

Mohammed-Ben-Bir-Ali-Elberkewi. *Exposition de la foi musulmane,* trad. du turc, par M. Garcin de Tassy. Paris 1822.

Dr E. Meyer. *Ueber Mohammed, sein Leben und seine Lehre* (*Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie,* von Hilgenfeld. 1ster Jahrg., Heft 4. Iena 1858).

Abr. Geiger (Rabbiner zu Weisbaden). *Was hat Mohammed aus dem Judenthum aufgenommen.* Bonn 1833.

C. F. Gerock. *Versuch einer Darstellung der Christologie des Coran.* Hamburg u. Gotha 1839.

PREMIÈRE PARTIE.

Vie de Mahomet.

Mahomet naquit à la Mecque en 571 ; orphelin à deux ans il fut élevé dans la maison de son oncle Abu-Thaleb; celui-ci lui fit entreprendre dans l'intérêt de son commerce plusieurs voyages dans le nord de l'Arabie et dans la Syrie, où ses rapports avec des chrétiens et des juifs lui offrirent l'occasion d'apprendre à connaître plus ou moins clairement leurs doctrines religieuses. La tradition arabe le met en relation avec un moine nestorien, Bohaïra (le Sergius des Grecs). Ce moine aurait, dit-on, prédit la grandeur future du jeune Mahomet, qui, à peine âgé de treize ans, avait déjà mérité le surnom de Al-Amim, le fidèle, à cause de sa piété et de sa sagesse. Après avoir heureusement terminé plusieurs entreprises au service d'une jeune veuve, très-riche, Chadischa, celle-ci lui offrit sa main et sa fortune. Dès lors Mahomet se voyant à la tête d'une brillante existence et à la veille de devenir l'un des chefs de la puissante famille des Coréischites, dont il faisait partie par sa naissance, s'abandonna complétement aux spéculations religieuses vers lesquelles l'entraînait un penchant irrésistible pour les méditations mystiques. Ces dispositions pieuses furent entretenues encore par un cousin de sa femme, Waraka-ben-Naufaïl, qui, tour à tour juif et chrétien, pouvait lui faciliter la connaissance des deux religions monothéistes. Cependant Mahomet restait encore fidèle à la religion de son peuple.

Quels motifs ont pu l'amener à abandonner cette religion pour en fonder une nouvelle? Les réponses les plus diverses ont été faites à cette question : les uns ont cru trouver une explication suffisante dans l'ambition qui tourmentait Mahomet : il aurait vu l'Arabie et la Perse affaiblies par les guerres civiles, et Byzance sous le sceptre de ses tyrans, menacées d'une ruine prochaine ; il aurait espéré pouvoir s'élever facilement et sans trouver une opposition trop violente à la domination de sa patrie; il aurait compris en même temps que le titre d'envoyé de Dieu lui était indispensable pour exécuter ses projets audacieux. Cependant il est impossible de croire que Mahomet ait inventé une nouvelle religion dans le seul but de se mettre à la tête du gouvernement de son pays; et il faut avouer qu'il aurait poussé trop loin la maladresse s'il avait cru favorable à l'exécution de ses projets l'abolition de l'ancienne religion qui devait plutôt lui attirer la haine et les persécutions de la part de ses compatriotes.

Nous voyons avec plus de vraisemblance en Mahomet un exalté trompé par son imagination ardente et déréglée, un illuminé qui, dénué de connaissances littéraires et de raisonnement, croyait recevoir dans ces nombreuses visions que le Coran lui attribue, des révélations véritables du ciel. Du reste l'état moral et religieux de l'Arabie, à l'époque qui nous occupe, explique comment Mahomet a pu se persuader qu'il était le prophète élu de Dieu et destiné à devenir le fondateur d'une religion parfaite.

La plus grande partie du peuple arabe était adonnée à l'idolâtrie la plus grossière, au sabéisme ou culte des astres; primitivement il avait adoré un Dieu su-

prême (Allah Taala), créateur du ciel et de la terre, mais il avait abandonné les autels du Dieu suprême pour élever des temples aux démons, fils de Dieu (Illah), qui, résidant sur les planètes et les étoiles fixes, gouvernaient la terre. Ces dieux n'étaient pas adorés dans tout le pays; chaque tribu, chaque famille avait ses divinités particulières, en l'honneur desquelles on sacrifiait même des hommes; les Arabes ne croyaient ni à la création du monde ni à la vie future; ils attribuaient la formation de l'univers à la nature, et sa destruction au temps; la débauche et le brigandage étaient les vices les plus répandus; comme on voyait dans la mort la fin de l'existence humaine, on n'attendait ni récompense pour la vertu ni châtiment pour le vice[1].

La même corruption morale et religieuse se rencontrait chez les chrétiens et les juifs qui s'étaient établis dans la presqu'île arabique depuis des siècles, et y avaient formé des partis très-puissants. Les Juifs étaient venus chercher dans ce pays de la liberté un asile contre les persécutions des Romains; les chrétiens s'y étaient réfugiés pour échapper aux massacres occasionnés dans l'Église d'Orient par les discussions nestoriennes, eutychiennes et ariennes. A l'époque de Mahomet les uns et les autres avaient abandonné les principes de leur religion pour se livrer à des discussions interminables sur des dogmes d'une importance secondaire, et le prophète arabe comprit très-bien qu'ils avaient perdu de vue le point essentiel de toute doctrine religieuse, l'adoration pure et véritable de Dieu, et que

[1] On les a souvent, mais à tort, confondus avec les disciples de Jean-Baptiste, Mendaï-Jachjah, qui, dans le Coran, portent le même nom que les Zabiens, adorateurs du ciel étoilé.

sous le rapport des vices les plus honteux et de la superstition la plus grossière ils ne le cédaient point à leurs contemporains païens. Jusqu'à l'âge de quarante ans, Mahomet n'avait rien négligé qui pût attirer sur lui l'attention de la foule; il passait souvent des mois entiers dans les solitudes du mont Aaro pour mûrir son grand projet dans la retraite et la méditation. C'est sur l'esprit de Chadischa qu'il fit le premier essai de son influence religieuse; il lui déclara que l'ange Gabriel lui avait ordonné dans une vision nocturne, comme à l'apôtre d'Allah, d'annoncer les vérités que l'Éternel lui révélerait; Chadischa, heureuse de se voir l'épouse d'un prophète, reconnut et salua en lui l'envoyé du Très-Haut; il trouva bientôt des adhérents zélés dans son esclave Seïd, son cousin Ali et son beau-père Aboubekr; mais il n'eut pas le même succès, lorsqu'il osa s'élever publiquement contre l'idolâtrie de ses compatriotes; excités par les prêtres, qui ne voyaient en lui qu'un trompeur et un possédé, ils le persécutèrent, et malgré l'influence considérable de quelques-uns de ses sectateurs, notamment d'Omar, il se vit forcé pour éviter les mauvais traitements de quitter la Mecque; il n'y rentrait pour prêcher la nouvelle doctrine que pendant les mois consacrés aux pèlerinages, durant lesquels toutes les hostilités étaient rigoureusement suspendues. Après la mort de son protecteur Abou-Thaleb, Mahomet dut chercher un asile à Jathreb, où sa doctrine avait déjà trouvé de chauds partisans. Cette année (622) acquit une grande célébrité parmi les Musulmans, qui la désignent sous le nom d'*Hedjrah* (hégire, fuite); et la ville de Jathreb changea son nom en celui de *Medinah-al-Neby* (ville du prophète) et ne cessa plus dès lors d'être

l'objet d'une profonde vénération pour les Mahométans.

A partir de cette époque, Mahomet n'est plus seulement prophète dans le sens religieux, il ceint l'épée et se montre à la tête de ses sectateurs armés, auxquels il donne l'ordre de combattre au nom de Dieu les ennemis de l'Islam ; une longue série d'expéditions plus ou moins importantes commence alors ; des combats sanglants se livrent à Bedr, où le prophète remporte la victoire sur les Mecquois, et à Ohod, où ses troupes sont battues ; il se tourne contre les Juifs, qu'il force par la destruction de leurs forteresses, par la prise de Khaïbar et par la mort de leur prince Kenona, à accepter l'Islam. A la nouvelle des exploits d'Ali et d'Omar, et à la vue de la puissance toujours croissante du prophète, qui se voit déjà à la tête d'une armée de 12,000 soldats aguerris, les Coréischites effrayés rouvrent les portes de la Mecque aux exilés. Mais avant d'y faire son entrée, Mahomet répète ce que la tradition raconte d'Abraham : il fait un appel solennel à toutes les nations qu'il somme d'accepter la nouvelle doctrine ; ses envoyés sont très-bien reçus par l'empereur de Constantinople, Héraclius, et par le gouverneur d'Égypte ; le roi d'Abyssinie reconnaît même la suprématie du prophète, mais le shah de Perse déchire avec mépris la lettre de Mahomet. A cette nouvelle celui-ci s'écrie : « Ainsi Allah déchirera son royaume ! » Il fait alors son entrée triomphale dans la ville sainte, et les Coréischites voient tomber en une seule journée les 360 idoles que la veille ils avaient encore adorées.

Nous serions conduits trop loin si nous voulions suivre les armées victorieuses du prophète dans toutes les

expéditions qu'il entreprit dès ce moment: les sabéens, les adorateurs du feu, les juifs, les chrétiens même s'humilièrent devant l'étendard des musulmans; les temples des idoles se changèrent partout en mosquées, et bientôt Mahomet se vit proclamer calife, c'est-à-dire grand-prêtre et chef suprême de l'Arabie. Mais depuis de longues années il souffrait d'une maladie douloureuse, dont les premiers symptômes s'étaient déjà fait remarquer du temps de la prise de Khaïbar, et qui provenait d'un poison que la sœur de Kenona lui avait administré. Malgré les douleurs les plus atroces il se faisait porter tous les jours dans la mosquée pour faire la prière au milieu du peuple assemblé, et dans ses derniers moments il s'entretenait encore avec ses amis Ali, Aboubekr et Omar sur des questions religieuses; il leur fit connaître ses dernières volontés dans ces termes: « Chassez les idolâtres de l'Arabie! Malédiction aux Juifs! Changez en mosquées les tombeaux de leurs prophètes! » Il mourut à l'âge de 63 ans (632, 11e année de l'hégire), et fut enterré à Médine dans la grande mosquée qui devint plus tard le rendez-vous des pèlerins musulmans. Les auteurs arabes représentent Mahomet comme le modèle de toutes les vertus; ils se perdent en éloges sur sa modestie, son indulgence et sa libéralité; il fut le père et le protecteur du pauvre, et sa générosité ne connaissait d'autres bornes que les intérêts politiques, dont la portée pouvait lui faire commettre les plus atroces cruautés; si cependant ces excès, jugés à notre point de vue chrétien et moderne, jettent une ombre trop défavorable sur la personne du prophète arabe, ils peuvent au point de vue des mœurs et des coutumes tant du pays que de l'époque où vivait Mahomet, sinon se justifier, du moins s'excuser.

L'œuvre commencée par le prophète fut courageusement continuée après sa mort par ses adhérents. Mahomet avait recommandé aux Arabes une guerre générale contre les infidèles, leur conversion par la contrainte des armes; jamais une nation n'accomplit avec plus de zèle la loi de son chef. Partis de l'Hedjaz en petites troupes, ils répandirent en moins d'un siècle leur domination, et avec elle leur religion, depuis les frontières de la Chine jusqu'aux sommets des Pyrénées. Bien que ces conquêtes aient été faites très-rapidement, elles eurent cependant un effet durable, puisqu'aujourd'hui encore, après douze siècles, ces pays sont encore généralement mahométans. Bien souvent l'unité politique et religieuse disparut parmi les nations mahométanes: les Ommiades élevèrent leur trône à Cordoue, les Fatimites au Caire et les Abbassides à Bagdad; cependant, malgré ces schismes nombreux, la doctrine est toujours restée la même et la foi n'a rien perdu de son énergie.

Quelles sont maintenant les causes de la propagation si rapide de l'Islam? Cette question a trouvé les solutions les plus diverses. A notre avis la principale de ces causes consiste dans la politique de Mahomet qui gagne à sa religion les nations étrangères en leur empruntant autant que possible de leurs lois et de leurs coutumes religieuses. C'est ainsi qu'il rendit favorables à la nouvelle doctrine les Sabéens en conservant le pèlerinage à la Caabah, les Perses en acceptant quelques-unes de leurs idées gnostiques, et principalement les juifs et les chrétiens par la vénération qu'il témoigna toujours pour leurs prophètes. Il avait, du reste, à sa disposition deux moyens très-puissants pour assurer la

victoire à sa cause : la prédication et l'épée, la persuasion et la contrainte; si la première manquait quelquefois son but, la seconde ne le manquait jamais, et le succès extraordinaire qui couronnait l'emploi de ces moyens offre une terrible exception à cette grande vérité que les persécutions sont incapables d'opérer des conversions; dans les villes conquises les vainqueurs changeaient les temples en mosquées, fondaient des écoles, et des milliers de chrétiens se convertirent à l'Islam, les uns par faiblesse, les autres par ambition, d'autres encore pour des motifs moins importants : leurs enfants étaient élevés dans la foi de Mahomet et surpassaient sous le rapport du zèle et de la sincérité leurs pères apostats. Ce succès fut favorisé surtout encore par l'état politique et religieux du monde chrétien et païen d'alors : les nations chrétiennes avaient abandonné la doctrine primitive et simple de l'Évangile; l'ambition et la passion insatiable de règner qui tourmentait le clergé, les discussions mesquines sur de vaines bagatelles, et la foule innombrable de sectes différentes qui déchiraient l'Église et y provoquaient des guerres incessantes, avaient banni des communautés la paix et l'amour fraternel. La cour de Rome, par sa conduite immorale, fomentait la dépravation dans toute la chrétienté, et la corruption augmentait au fur et à mesure que la superstition et l'attachement aux œuvres remplacèrent davantage la simplicité de l'esprit évangélique. Ajoutons que l'état politique de l'empire romain, depuis la mort de Constantin, était bien déchu de son ancienne puissance; les successeurs de cet empereur se distinguaient tous par leur lâcheté et leur cruauté; à l'occident l'empire était occupé par les Goths,

l'orient était menacé par les Huns et les Perses, ce qui rendait impossible toute résistance sérieuse à une invasion victorieuse des Arabes. Au surplus la dégradation morale du peuple avait essentiellement affaibli ses forces guerrières en lui enlevant son énergie et sa bravoure.

Les peuplades païennes dans la partie orientale de l'Empire, se trouvaient affaiblies par les guerres civiles provoquées à la suite des dissensions religieuses suscitées entre les Perses idolâtres et les disciples de Mani. La soumission de ce peuple déchu pouvait donc s'effectuer en peu d'années. C'est ainsi que s'explique le plus facilement le succès prodigieux qui favorisa la propagation de l'Islam[1], si bien que peu d'années après la mort du prophète la nouvelle doctrine comptait déjà ses adhérents par millions.

[1] Le mot *Islam*, employé souvent dans cette partie de notre travail, est le terme sous lequel Mahomet désignait sa doctrine; il signifie proprement *résignation dans la volonté de Dieu*, puisque c'est dans le dévouement complet de son être à Dieu que consiste pour l'homme la véritable religion, fondée sur l'unité de Dieu, telle que tous les prophètes ont dû l'annoncer.

L'Islam se compose de deux parties distinctes : 1° la partie théorique, iman ou dogmatique, six articles principaux : 1) croyance en Dieu; 2) aux anges; 3) aux Écritures saintes; 4) aux prophètes; 5) à la résurrection et au jugement dernier; 6) à la prédestination absolue du bien et du mal. 2° La partie pratique, Din, quatre articles principaux : 1) prière et purification; 2) aumône; 3) jeûne; 4) pèlerinage à la Mecque.

DEUXIÈME PARTIE.

Le Coran.

Les révélations que Mahomet prétendait avoir reçues de la bouche même de l'ange Gabriel pendant les vingt-trois ans que dura sa carrière prophétique avaient été notées soigneusement au fur et à mesure qu'elles avaient paru, par ses secrétaires sur des feuilles de parchemin ou de palmier, sur des os, des pierres et d'autres matériaux, et les compagnons du prophète apprenaient par cœur les différents versets pour les garantir de l'oubli.

Ce système avait ses avantages pour le prophète, qui pouvait facilement révoquer des révélations déjà données, ou y faire des additions lorsqu'il le jugeait à propos; mais d'un autre côté il est à regretter que bien des enseignements importants aient été oubliés et perdus, et l'on reprochera toujours au prophète arabe comme une faute impardonnable de n'avoir pas de son vivant recueilli lui-même et réuni en un corps complet de doctrine, par ordre chronologique, les révélations qui lui furent adressées. Ce travail entrepris par son successeur au califat, Aboubekr (634, 13e année de l'hégire) resta toujours inachevé: Seïd-ibn-Thabeth réunit sur son ordre toutes les révélations dispersées parmi les Musulmans, et les fit copier sans avoir égard ni à la chronologie ni au contenu, dans le plus grand désordre et la plus désespérante confusion; c'est sous cette forme que nous possédons encore le Coran. Il serait d'une difficulté inouïe, sinon d'une impossibilité absolue, de

rétablir l'unité dans ce chaos. Une révision de ce premier travail parut nécessaire à Othman, le troisième successeur du prophète; des erreurs sans nombre s'étant glissées dans les copies du travail de Seïd-ibn-Thabeth, le calife fit brûler tous les exemplaires fautifs et rétablir l'original d'Aboubekr dans une nouvelle édition où les variantes avaient disparu, et dont le contenu ne devait plus donner lieu aux discussions interminables occasionnées antérieurement par les erreurs des copistes. Le Musulman regarde encore aujourd'hui ce livre comme le modèle le plus parfait de la littérature arabe, malgré le peu de méthode qui a présidé à sa rédaction.

Sous le rapport du style et de la poésie, les Musulmans en font le plus grand éloge; on ne peut nier qu'il ne s'y trouve de nombreux passages empreints d'une noble élévation, et très-souvent on y rencontre des pages éloquentes dans lesquelles le prophète décrit la majesté et les attributs d'Allah; ces morceaux ne demeurent pas trop au-dessous des passages les plus poétiques de la littérature religieuse des Hébreux. Cependant plus souvent encore on y remarque une négligence impardonnable dans les répétitions fréquentes des mêmes idées et des mêmes récits, un laconisme poussé jusqu'à l'excès, des métaphores impossibles et ridicules qui en rendent la lecture monotone et pénible.

Le mot *coran* (dérivé du verbe caraa, lire) signifie proprement *ce qu'il faut lire,* il désigne non-seulement le livre sacré des Arabes, mais chacune de ses sections particulières; les Arabes lui donnent différents autres noms par lesquels ils témoignent leur vénération pour

l'ouvrage le plus important de leur littérature religieuse [1].

Le Coran est divisé en 114 sures ou chapitres, qui portent dans les manuscrits des titres empruntés la plupart à leur contenu [2]; d'autres chapitres sont désignés par le premier mot qui en forme le commencement [3]; d'autres titres encore sont inexplicables [4]. A l'exemple des Juifs, les Arabes ont divisé le Coran en (60) sections égales (Ahsâb) pour la lecture et le chant dans les mosquées.

On n'exigera pas de nous une histoire littéraire approfondie du livre, elle nous conduirait trop loin de notre but sans offrir d'intérêt à nos lecteurs; nous renvoyons ceux qui tiennent aux détails historiques à la traduction du Coran de Wahl. Dans son introduction, cet auteur a réuni avec beaucoup de soin toutes les données relatives aux recensions anciennes, aux principaux manuscrits, aux traductions et aux commentaires. Nous nous contenterons donc de mentionner les trois principaux commentaires qui, avec le Coran, forment la littérature canonique des Musulmans. Ce sont la Scenna ou Hadith (*lex oralis*, *traditio*) où se trouvent consignés les décrets de Mahomet, publiés par ses disciples immédiats (Azhâb); l'Idschmâ-Ummet ou la collection des decrets des imans orthodoxes, et le Makûl

[1] Parmi ces noms nous citerons *Al-Forkan*, *El-Kithâb* (l'Écriture), *Kithâb-Allah* (livre de Dieu), *Kithâb Asis* (livre excellent), *Mazhâf* (la loi suprême), *El-dikr* ou *Elsikr* (l'avertissement), *El-thensil* (la révélation venue d'en haut) etc.

[2] Sure IV, les femmes; XII, Jussuf ou Joseph; XXI, les prophètes, etc.

[3] Sure XXX, les Romains.

[4] Sure II, la vache; XX, *Tah;* L, Q, la lettre kaph.

ou Kijâs, ou le recueil des notes et observations ajoutées aux lois coraniques par les premiers commentateurs arabes. C'est sur ces trois ouvrages que repose toute la science du droit chez les Musulmans.

Si nous recherchons maintenant les sources dans lesquelles Mahomet a pu puiser ses doctrines, nous en trouvons trois principales : les vieilles traditions populaires des Arabes, les légendes des Juifs et les livres apocryphes répandus chez les chrétiens de l'époque ; il profita largement des premières dans ses exhortations et dans ses avertissements ; quand, par exemple, il veut détourner le peuple de l'idolâtrie, il décrit les châtiments terribles infligés par Allah à des tribus entières pour avoir abandonné les autels et rendu aux idoles un culte qui n'était dû qu'à lui seul. C'est ainsi qu'il rappelle souvent les jugements redoutables qui frappèrent les tribus impies des Adeéns, des Thamudéens et des Madianites : rebelles à la voix de leurs prophètes, ces peuples furent complétement exterminés par la colère d'Allah.

En examinant les différents passages du Coran qui se rapportent à l'histoire du peuple et des prophètes juifs, on trouve d'abord que Mahomet devait nécessairement connaître, bien que très-imparfaitement, les livres sacrés des Hébreux ; cependant il n'en avait jamais eu sous les yeux ni le texte original ni même une traduction ; il n'acceptait de leurs enseignements que ceux qui s'accordaient avec ses propres opinions, et rejetait tout le reste comme falsifié par les Juifs. Nous ne nous arrêterons pas à la critique de tous les faits racontés dans le Coran sur les principaux personnages de l'histoire des Juifs ; cette critique ne rentre pas dans

les limites de notre tâche, d'autant moins que cette question se trouve admirablement traitée dans l'excellent ouvrage d'Abr. Geiger : *Was hat Mahomet aus dem Judenthum aufgenommen?* en sorte que nous préférons y renvoyer nos lecteurs ptutôt que de nous condamner, pour bien faire, à copier textuellement le savant rabbin de Wiesbaden. Les détails peu circonstanciés que Mahomet possédait sur la personne et l'œuvre du fondateur du christianisme, sont tout aussi imparfaits : il ne les avait pas puisés à la seule source authentique, les Évangiles, mais il avait appris à les connaître par les récits apocryphes qui avaient cours parmi les chrétiens de son siècle, et qui, consignés dans les Évangiles gnostiques du deuxième et du troisième siècle (notamment dans l'Évangile de l'enfance) s'étaient répandus même en Arabie parmi le peuple. Nous ne nous étonnerons plus dès lors que dans les récits du Coran nous ayons de la peine à reconnaître la personne de notre Seigneur, et que Mahomet ait fait tant de tort à la cause du christianisme ; nous en accuserons plutôt son ignorance que sa méchanceté.

Ces quelques remarques[1] suffiront pour nous faire une idée de la légèreté avec laquelle le novateur arabe s'est permis de juger la religion chrétienne ; nous aurons du reste l'occasion de revenir sur cette question intéressante quand nous parlerons des prophètes antérieurs à Mahomet et reconnus par lui comme envoyés d'Allah.

Malgré toutes les erreurs qu'il a pu commettre dans

[1] Nous nous faisons un devoir de rendre attentifs nos lecteurs au savant ouvrage de M. Gerock, *Die Christologie des Corans*, où nous avons trouvé des détails très-intéressants sur cette question.

ses jugements sur la personne et l'œuvre de Christ, nous sommes obligés d'admettre que le prophète de la Mecque a entrevu la juste valeur de bien des croyances chrétiennes qu'il n'a pas même dédaigné d'introduire dans sa loi religieuse.

TROISIÈME PARTIE.

La dogmatique du Coran.

Avant de commencer l'étude des différentes doctrines qui constituent la dogmatique du Coran, nous pensons devoir faire quelques observations préliminaires sur la forme sous laquelle le livre sacré des Musulmans nous les présente, sur la valeur particulière qu'il leur attribue, et sur les principes qui en font la base. Et tout d'abord, quand il est question d'une dogmatique du Coran, il ne faut pas s'attendre à trouver dans ce livre un système bien ordonné, ce serait demander l'impossible à Mahomet qui, ne possédant pas même les premiers éléments des connaissances spéculatives, osait se glorifier du nom de «*prophète illettré*» (sure VII). Cela nous explique pourquoi les dogmes les plus importants de l'Islam, de même que ceux du Christanisme, sont devenus l'objet des plus violentes controverses et les causes des plus sanglantes persécutions. Les sectaires trouvaient un vaste champ ouvert aux discussions dans les expressions figurées si fréquentes dans le Coran, dans l'incertitude de la liaison entre les différentes sures et les versets, et dans les contradictions apparentes ou réelles si faciles à découvrir dans le livre sacré des Mahométans. Ces controverses, parmi lesquelles nous ne

citerons que celles sur l'essence et les attributs de Dieu, sur l'éternité du Coran, sur la félicité des justes dans la contemplation de la divinité, s'expliquent encore par la raison que, du vivant de Mahomet, on se contentait généralement de l'idée de Dieu telle que le prophète la présentait d'après les révélations de l'ange Gabriel; quelque insuffisante que dût paraître cette idée, personne cependant n'osait lui demander des éclaircissements plus précis à ce sujet; on reconnaissait bien à la divinité des attributs éternels, mais on ne songeait nullement encore à établir une distinction philosophique entre les attributs qui appartiennent à l'essence divine et ceux qui ne conviennent qu'à son activité. C'est ainsi qu'on arriva plus tard au dogme absurde du Coran incréé qui, représentant la parole de Dieu, c'est-à-dire la pensée divine révélée au prophète, était compté au nombre des attributs éternels de Dieu; on le regardait par conséquent aussi comme existant déjà avant sa révélation auprès de Dieu (Sures XLIII, XIII).

On a souvent prétendu que la lutte de la vertu contre les passions n'a aucun prix aux yeux de Mahomet, et qu'il n'exige de ses partisans que la foi; on a cité à l'appui de cette thèse de nombreux passages du Coran, dans lesquels le prophète parle avec un enthousiasme exagéré des récompenses brillantes qui au delà du tombeau seront le partage des croyants (Elmuminum), et où il décrit sous les couleurs les plus sombres les châtiments terribles qui frapperont l'incrédule. Par ces assertions on fait tort au fondateur de l'Islam; car, si d'un côté il attribue une haute valeur à la foi, valeur qu'il ne faut cependant pas exagérer, d'un autre côté on est obligé de reconnaître qu'il accorde une place

très-importante à la vie morale et pieuse, et il ne faut pas oublier ces belles pages dans lesquelles il exige du vrai croyant une vie pure, vertueuse et conforme aux principes du devoir, condition nécessaire pour l'obtention de la grâce divine et la participation aux félicités du paradis (Sures XVIII, XXI, XXII, V, III, LXXIX, LXXIV, LXIX).

En général, la dogmatique du Coran est très-simple: Mahomet impose au fidèle la croyance en un seul Dieu, créateur et conservateur de l'univers; aux prophètes, organes des révélations divines; aux anges, instruments de la volonté d'Allah; et enfin à la résurrection des morts et à la vie future, où les justes trouveront leur récompense et les pécheurs leur châtiment. Dieu, révélation et jugement universel, ces trois idées résument toute la dogmatique du Coran.

1° De Dieu.

« Il n'y a d'autre Dieu que Dieu, » telle est la sentence répétée sans cesse dans toutes les révélations du Coran, et sur laquelle se fonde toute la doctrine du prophète; ce pur déisme qui par sa simplicité contraste d'une manière frappante avec la confusion dans laquelle se perdait la théologie des innombrables sectes de l'époque, était de nature à s'imposer à tous les esprits capables de comprendre ce qui est élémentaire.

Mahomet avait toujours à combattre des idolâtres, aussi s'élève-t-il en toute occasion contre la folie de ces hommes qui rendent des honneurs divins aux images et aux statues de pierre ou de métal; il emploie toujours en parlant de l'Être suprême et de ses adorables

attributs, les termes les plus clairs, les plus justes et les plus dignes.

Il entendait sous le nom d'*Allah*, le créateur, le modérateur et le maître de l'univers; il est impossible de croire à l'existence de plusieurs dieux, parce que leur désunion troublerait continuellement le ciel et la terre; par ce dogme de l'unité de l'Être suprême, l'Islamisme se rapproche très-étroitement du Judaïsme, qu'il épure et ennoblit; en effet, le caractère de l'universalité est plus tranché pour le Dieu du Coran que pour le Jéhovah des Juifs, qui en réalité n'est que le Dieu d'un seul peuple, et dont les attributs sont au plus haut point indignes du principe éternel de tout ce qui est; le Dieu de Moïse n'est qu'un monarque oriental tout puissant, mais sujet à toutes les infirmités du peuple israélite; le Dieu de l'Islam, au contraire, n'est pas exclusivement le Dieu des Mahométans, il est le Dieu de l'univers; les Musulmans ne sont pas ses enfants privilégiés, mais celui qui croit en Dieu, «qu'il soit moslem ou chrétien, juif ou sabéen, ne connaîtra pas la crainte, et l'affliction ne viendra pas sur lui» (Sure V).

La doctrine qui aux yeux du prophète arabe a surtout contribué à fausser l'idée d'un Dieu unique, est celle de la Trinité chrétienne et de l'Incarnation du Verbe, qui formait, aux temps de Mahomet surtout, le sujet de longues et de violentes controverses; il n'y voyait qu'un retour vers le polythéisme et l'idolâtrie; dès lors cette doctrine était pour lui moins une erreur qu'un blasphème, parce qu'il ne pouvait se faire de la génération qu'une idée purement matérielle: «Dieu, pensait-il, ne peut point se marier, il n'a donc pas de fils» (Sure V, II, VI etc.).

Où Mahomet puise-t-il sa connaissance de Dieu? Dans la nature et dans la révélation. Le Coran renferme de nombreux passages d'une beauté admirable, d'une poésie sublime, qui célèbrent comme témoignages de la puissance de Dieu la création du ciel et de la terre, la succession des jours et des nuits, la pluie, le soleil et les astres, les animaux (surtout le chameau si précieux à l'existence de l'Arabe) et les plantes (C. Sure II, XVI, XXIII, XLV, L, LXXXVIII etc.). Comme sources de la révélation, Mahomet indique de préférence la loi de Moïse, l'Évangile de Jésus et le Coran; ce sont les livres sacrés qui pourront diriger le fidèle dans la voie de la justice et de la piété et l'éclairer des lumières divines qu'ils renferment.

Nulle part Mahomet ne se prononce directement sur l'essence de la divinité, il n'en parle que figurément sous les termes de feu, de lumière. Quant à son ignorance, il en trouve la cause en Dieu lui-même, qui ne permet aux hommes de connaître de sa nature que ce qu'il en veut leur manifester de son plein gré (Sure II).

Cependant Mahomet nous laisse entrevoir en plusieurs endroits l'idée qu'il se fait de Dieu, et il nous est facile par là de mesurer l'abîme qui sépare en cette matière le Coran et l'Évangile. Allah trône comme un redoutable despote, régnant avec un arbitraire sans bornes, dans le septième ciel; il éclaire ou aveugle, sauve ou damne, conduit à la vérité ou laisse dans l'erreur, punit ou épargne à volonté toutes ses créatures; s'il est des hommes qui tombent dans l'erreur, l'aveuglement, l'incrédulité et d'autres vices, la faute en est rejetée sur Dieu qui ne veut pas les conduire vers le bien; cependant il est dit à sa justification qu'il

ne corrige pas les hommes incrédules et pervers, d'un côté parce qu'il ne le peut pas (ce qui nous donne une idée bien médiocre de sa toute-puissance), d'un autre côté parce que les hommes dans leur endurcissement se refusent à obéir aux exhortations divines (Sure VII). Une pareille doctrine, loin de produire une impression salutaire sur les cœurs, exerce au contraire une influence redoutable, en fondant le culte non sur l'amour, mais sur la crainte de Dieu; dès lors il ne peut plus être question du dévouement filial de l'homme à la volonté de Dieu, et le Coran, en revenant si souvent sur la résignation confiante que l'on doit à son Créateur, commet une grande erreur, il se contredit soi-même; car là où il n'y a pas amour, il ne peut y avoir non plus de confiance; si Dieu n'est pas l'amour parfait, s'il ne se réjouit pas comme un père aimant du bonheur de ses créatures, s'il n'accorde pas son secours au malheureux, sa miséricorde au coupable; si, semblable à un tyran inexorable et entraîné par la colère d'un instant, il n'inflige que des châtiments, l'homme ne pourra jamais se résoudre à s'en remettre à lui de ses peines, il n'éprouvera que de l'aversion contre son Dieu.

En étudiant les autres attributs d'Allah, nous éprouverons encore la même impression pénible, et nous constaterons qu'Allah, tout en méritant une place convenable à côté du Jéhovah de Moïse, qui lui semble même inférieur sous plus d'un rapport, n'a plus rien des traits majestueux que le christianisme nous reflète du maître de l'univers.

Ainsi Mahomet, ne pouvant concevoir l'idée d'un être purement spirituel, ne voit pas en Dieu un esprit

immatériel, mais simplement un être invisible aux hommes (Sure VI). La *toute-puissance* n'est pas pour lui la puissance éternelle, élevée au-dessus de toutes choses, principe de toute force, mais la faculté d'agir dans les cieux et sur la terre comme il l'entend, de sauver et de damner selon sa volonté incompréhensible (Sure II, VI, XXXV). L'*omniprésence* n'est pas non plus l'attribut essentiel de Dieu; il n'est présent partout que pour prendre connaissance de tout ce qui se passe dans l'univers; les anges exécutent ses ordres, sondent les cœurs et séparent les justes des pervers; la béatitude divine devient un attribut négatif; elle consiste en ce que Dieu n'a pas besoin de ses créatures; sa *miséricorde* ne s'adresse qu'à ceux qui, après avoir reçu le Coran, ont abandonné les autels des idoles; elle fait précisément défaut à ceux qui en auraient le plus grand besoin, c'est-à-dire aux malheureux qui, sans connaître Allah, restent encore dans l'erreur de l'idolâtrie. Sa *sagesse* est restreinte aussi, elle n'est pas le principe de toute science; Dieu n'est que le plus grand des sages et possède une intelligence supérieure à celle des hommes; sa *bonté* est celle d'un despote capricieux et non l'amour paternel du Créateur pour ses créatures. D'après le Coran, c'est à Dieu seul qu'il faut supposer l'*éternité*, la *justice*, la *longanimité* et la *véracité;* cette dernière qualité consiste uniquement dans la fidélité aux promesses données, et la justice se restreint à n'exiger des hommes que ce qu'il leur est possible de faire. Les résolutions de Dieu une fois prises sont irrévocables et irrésistibles; nous aurons l'occasion de revenir sur cette idée dans le chapitre qui traitera de la prédestination.

De tout ce qui précède il ressort que l'islamisme, d'un côté, s'est acquis des mérites incontestables en rétablissant dans sa pureté parfaite le dogme de l'unité de Dieu, méconnu si étrangement par le polythéisme ancien, et en relevant ainsi de la corruption, que l'idolâtrie devait amener, les populations de l'Asie et de l'Afrique, et de l'autre côté il n'est dans aucun rapport avec le christianisme quant à la théorie des attributs et de l'essence de Dieu; car, là où l'Évangile trouve un père aimant, qui ne demeure pas seulement au ciel, mais qui remplit tout l'univers des dons innombrables que sa bonté dispense à toutes ses créatures, le Coran ne reconnaît qu'une force brutale, un vengeur redoutable, qui punit non-seulement le vice et le crime, mais même l'incrédulité du malheureux dont il endurcit lui-même le cœur.

2° **Des anges.**

L'angélologie du Coran n'est pas de l'invention de Mahomet; elle repose principalement sur les idées fantastiques que les Thalmudistes et les rabbins juifs s'étaient formées à l'occasion des nombreux passages de l'Ancien Testament qui parlent d'archanges, de chérubins et de séraphins; elle rappelle les apocryphes judaïques et chrétiens, le système des Éons des gnostiques et de différentes sectes hérétiques que le prophète arabe s'est contenté de copier sans y faire aucun changement notable. Le système médo-perse de Zoroastre, auquel les Juifs eux-mêmes ont emprunté la forme sous laquelle ils présentaient cette doctrine,

avait fourni dans son *Ormusd* et ses *Amchaspands* l'idée des archanges aux Musulmans.

D'après le Coran, Allah aurait, avant la création de l'homme, donné l'existence à des êtres supérieurs, aux anges, dont l'essence est la lumière, comme le feu est celle des Amchaspands, élevés au-dessus des besoins physiques, auxquels l'homme est sujet ici-bas; ils ont pour mission de protéger les hommes, d'être auprès de ces derniers les messagers des révélations divines, de les guider et de noter leurs actions pour en rendre témoignage à Dieu lors du jugement; ils entourent le trône d'Allah dont ils chantent les louanges; ils doivent mourir tous avant le jugement pour participer à la résurrection générale etc.

La première classe de ces êtres supérieurs se compose des quatre Mukarribûn ou archanges, dont le nombre rappelle les chérubins de la vision d'Ézéchiel (I, 10) et qui se tiennent près du trône d'Allah: ce sont Gabriel, le Saint-Esprit du Coran, qui porte les révélations divines au prophète; Michel, le protecteur du peuple juif; Hisrajil ou Asraël, l'ange de la mort; et Israfil; l'ange de la résurrection et du jugement dernier.

Originairement doués des meilleures facultés, les anges tombèrent bientôt dans l'orgueil et dans la désobéissance envers Allah; cette doctrine de la chute des anges, Mahomet l'avait trouvée chez les Juifs qui la tenaient eux-mêmes des Perses; le chef de ces anges déchus et rebelles est Eblis ou Satan, qui fut damné par Allah pour avoir refusé de se prosterner devant Adam, le premier homme créé par Dieu; la puissance redoutable d'Eblis s'étendit peu à peu sur les hommes, qu'il entraîne à la rébellion et à l'idolâtrie; mais son influence

s'est considérablement affaiblie depuis la naissance du Christ. Pour échapper aux tentations de ces anges déchus, chaque mortel est placé par Allah sous la protection de sept anges gardiens (Hhafes), qui se tiennent à ses côtés jour et nuit et notent toutes ses actions, bonnes et mauvaises, dans le grand livre de témoignage qu'Allah ouvrira lors du jugement dernier.

Nous citons en passant les Chasên ou gardiens des enfers qui au nombre de 133 surveillent les sept portes des enfers; les anges tourmenteurs qui, sous les ordres de Malek, saisissent lors du jugement les infidèles pour les lier et les jeter dans les profondeurs du Tartare; enfin les Munkir ou Nikir, anges noirs ou anges des tombeaux, qui annoncent aux hommes après leur mort leur salut ou leur condamnation.

Essentiellement distincts des anges et des démons, les djinns sont des êtres supérieurs du monde spirituel, créés par le feu avant la naissance de l'homme; déchus de leur état primitif de pureté et d'innocence, ils furent repoussés par Allah; leur demeure, la terre, fut abandonnée aux hommes nouvellement appelés à l'existence, et les solitudes et les déserts les plus inhospitaliers de la terre devinrent leur retraite; les uns ont pu retrouver grâce devant Allah par leur repentir, ils sont les génies tutélaires de l'homme, tandis que les autres, conservant leur caractère méchant, font du tort aux hommes en répandant parmi eux la discorde et la haine. Les premiers peuvent être comparés aux fées et aux Elfes de la mythologie des peuples du nord, les derniers rappellent les géants et les Titans, les Satyres et les Silvains, les Chimères, Méduses etc. de la fable ancienne. Sujets aux mêmes besoins que les hommes, ils peuvent arriver

au salut et retrouver leur félicité perdue en acceptant le Coran, car à eux aussi s'adressent les révélations du prophète arabe. Un mot encore sur les apparitions des anges : Mahomet prétend que les anges n'apparaissent que sous la forme humaine et répond ainsi aux infidèles qui désirent toujours voir descendre les anges du ciel pour être persuadés de la vérité du Coran : « A quoi cela vous servirait-il, puisque vous les regarderiez cependant comme de simples mortels. »

Ce qu'il y a de plus important dans le dogme des anges, c'est que le prophète de la Mecque, en acceptant leur existence, s'élève énergiquement contre toute espèce de culte que l'homme voudrait leur rendre, restant ainsi fidèle à son grand axiome de l'unité de Dieu et de l'adoration qui n'est due qu'à lui seul.

3° Des prophètes.

Allah s'est révélé tout particulièrement aux hommes par un grand nombre d'envoyés privilégiés qui, à différentes époques, durent ramener dans la voie de la vérité tous les peuples qui s'étaient écartés de la foi et du culte du Dieu unique, pour tomber dans les erreurs de l'idolâtrie ; ces prophètes poursuivaient un triple but : ils devaient détourner les peuples de l'idolâtrie, confirmer les promesses et annoncer les menaces d'Allah.

Comme aux porteurs des révélations divines, Mahomet leur attribue à tous une même autorité ; tous, selon lui, ont laissé des révélations écrites, même Adam ; dépourvu de toute éducation littéraire et ne connaissant aucune langue étrangère, Mahomet ne pouvait

par lui-même étudier ces livres sacrés des nations juives et chrétiennes ; les Musulmans ne sont pas tenus, il leur est même défendu d'étudier ces révélations étrangères que Dieu a données selon sa suprême sagesse et d'après ses caprices ; sans pour cette raison les mépriser, les Musulmans doivent au contraire en adopter tout ce qu'elles enseignent sur Dieu et sur son culte, regarder leurs adhérents comme des frères et le Coran comme leur confirmation.

Le nombre des prophètes envoyés de temps en temps par Allah dans le monde pour détourner les hommes de l'incrédulité et de l'idolâtrie, s'élève à quelques milliers d'après les indications des théologiens musulmans ; parmi les principaux, le Coran en nomme surtout six qui ont dû remplacer les anciennes lois religieuses par de nouvelles ; tous sans exception ont cependant, libres de péchés grossiers et d'erreurs, prêché une seule et même religion, l'Islam, dont ils ont déposé les principes dans une centaine de livres sacrés, rédigés à diverses époques par des envoyés d'Allah, particulièrement privilégiés, et toujours dans la langue du peuple à qui la révélation a été adressée. De toutes ces révélations écrites, il n'existe plus que le Pentateuque de Moïse, les Psaumes de David, l'Évangile de Jésus et le Coran du prophète arabe ; toutes les autres ont été perdues et leur contenu nous est totalement inconnu pour cette raison ; les trois premières de celles que nous venons de nommer ont eu à souffrir des altérations si nombreuses que, bien qu'elles renferment encore des traces d'inspiration divine, nous ne pouvons plus leur ajouter une foi entière, parce que les juifs et les chrétiens se sont permis de les défigurer

et de les falsifier de la manière la plus honteuse. Pour le Coran, il n'y a pas à redouter un sort aussi regrettable : Dieu a promis par un serment solennel de prendre sous sa garde sévère ce livre et de le protéger contre toute altération (Sure XV).

Après ces réflexions générales sur les prophètes, voyons ce que le Coran contient au sujet des principaux d'entre eux.

Nous ne nous étonnons pas de voir Mahomet traiter en prophète Adam, puisque celui-ci, comme première créature de Dieu, devait, aux yeux du prophète arabe, être doué des facultés les plus parfaites, et sans ses instructions les hommes seraient restés plongés pendant des siècles dans l'idolâtrie, sans pouvoir s'élever à la connaissance du vrai Dieu.

Avant la mission de Mahomet, Allah avait déjà envoyé aux tribus arabes, à différentes époques, des hommes supérieurs qui, par leurs avertissements et leurs menaces, devaient ramener ces nations à la crainte de Dieu. Ainsi le Coran nous nomme Hud, envoyé chez les Adéens ; Saleh dans la tribu des Thamudéens, Schoaïb chez les Madianites etc. Mais la voix de tous ces prophètes ne trouva pas d'écho dans les cœurs endurcis et pervers de ces idolâtres, et ils devinrent ordinairement les précurseurs des jugements terribles dont la colère divine frappait les nations infidèles.

Sur Noé, le Coran ne nous raconte que ce que nous trouvons déjà dans les récits de la Genèse ; le seul point sur lequel Mahomet n'est pas d'accord avec la Bible, c'est la mission même de Noé, à qui, d'après le prophète arabe, Allah ordonne de prêcher l'Islam à ses contemporains.

Abraham, qui unissait la foi en un Dieu unique à l'amour des hommes, parut au prophète arabe la plus parfaite image d'un envoyé d'Allah dans l'Ancien Testament ; mais cette image était à ses yeux altérée par les Juifs. Dans le Coran, l'histoire d'Abraham est mêlée à une foule de fables auxquelles nous ne nous arrêterons pas ; nous relèverons seulement quelques points plus intéressants dans ces récits du Coran. Abraham détruisit les idoles de son père et celles de tous les Chaldéens ; il se fonda sur le fait même de leur destruction pour prouver leur impuissance; « car, disait-il, si véritablement elles étaient des divinités, elles se défendraient et ne se laisseraient pas abattre.» Abraham est toujours représenté comme l'ami d'Allah, qui lui donne l'ordre de fonder la Caabah et d'instituer le saint pèlerinage. Il reçoit les révélations de la bouche de l'ange Gabriel qui l'instruit sur le culte à introduire parmi son peuple; ce culte, cette religion qu'Abraham a enseignée et annoncée, n'est autre que l'Islam. Il est curieux de voir comment Mahomet s'efforce à toute occasion de rattacher l'Islam à la foi primitive des patriarches pour démontrer aux Juifs et aux chrétiens son origine divine. L'idée d'une alliance solennelle conclue par Allah avec Abraham et les autres prophètes, alliance sur laquelle le Coran revient très-souvent (Sure III, XXXIII), se fonde sur la prétention des Talmudistes et des rabbins, d'après laquelle Dieu se serait uni sur le Sinaï aux âmes de tous les prophètes assemblés sur cette montagne sacrée avec Moïse.

Pour l'histoire de Moïse, le récit du Coran coïncide entièrement avec celui du Pentateuque. Mais le plus grand parmi les prophètes antérieurs à Mahomet, celui

qui s'est trouvé dans les rapports les plus intimes avec Allah, c'était Jésus, dont l'origine est ramenée à Dieu lui-même; cependant le fidèle ne doit reconnaître en lui ni un Dieu ni un fils de Dieu, comme l'ont fait les chrétiens, qui ont mal compris et même falsifié la doctrine du plus grand des prophètes; car Jésus lui-même n'a jamais prétendu être Dieu; au contraire, il se nomme lui-même : serviteur de Dieu, parole de vérité, esprit de Dieu; c'est par ces différents termes, qui rappellent le logos du Nouveau Testament, que le prophète arabe désigne le fondateur du christianisme, en qui il se plaît à reconnaître un homme d'une piété parfaite, couvert de gloire dans ce monde comme dans l'autre, doué de facultés et d'une puissance surnaturelles. Il confirma la loi de Moïse et fit de nombreux miracles pour prouver sa mission céleste, mais sans pouvoir persuader les Juifs, à qui s'adressent de préférence ses exhortations; persécuté par eux et condamné à une mort ignominieuse, il fut sauvé par un miracle et les Juifs crucifièrent à sa place un malheureux qui lui ressemblait parfaitement. Cette opinion avait, longtemps avant Mahomet, trouvé des partisans dans les sectes gnostiques des Basilidiens, des Carpocratiens etc.; l'évangile apocryphe de Barnabas avait probablement donné lieu à cette opinion, en substituant à Jésus le traître Judas, qui est crucifié, tandis que Jésus lui-même est enlevé au ciel. Cependant sa mission ne doit pas être terminée par là : il doit reparaître une seconde fois sur la terre avant la résurrection générale, lors du jugement dernier, se convertir ostensiblement à la religion de Mahomet, se marier même, vaincre et tuer l'Antechrist.

Partout le Coran s'exprime avec une haute vénération

sur la personne et la dignité du Sauveur ; il admet son origine surnaturelle, seulement il ne la ramène pas immédiatement à Dieu, mais à l'ange Gabriel.

C'est là une des preuves les plus importantes de l'impartialité et de la sincérité du prophète arabe, qui rapporte fidèlement ce que dans la tradition sur la vie et la doctrine de Jésus il aperçoit de vrai. Si Mahomet avait été un imposteur ordinaire, il lui aurait été facile d'enlever à ses contemporains leurs opinions superstitieuses sur les anciens prophètes, au lieu de confirmer cette croyance par sa propre autorité. Nous remarquons aussi que Mahomet, en nous parlant d'un évangile accordé par Allah à Jésus, n'avait pas la moindre idée de ce que l'évangile doit être véritablement, savoir la bonne nouvelle du Messie, sans quoi il ne se serait pas exprimé d'une manière aussi erronée.

La série des prophètes se trouve terminée par Mahomet, qui se nomme lui-même le dernier, le sceau des prophètes ; après lui plus de révélation à attendre ; tous ses prédécesseurs ont annoncé son avénement : il est l'envoyé promis par Abraham à la génération d'Ismaël, il est le paraclète promis par Jésus à ses disciples ; c'est ainsi du moins qu'il interprète les passages : Jean XIV, 16; XV, 16; XVI, 7-8, profitant de l'erreur de ses partisans chrétiens apostats qui dans tous ces passages lisent au lieu de παρακλητος, le consolateur, παρακλυτος le glorieux, synonyme de l'arabe Achmet ou Mahomet [1].

[1] Des théologiens musulmans postérieurs ont trouvé par l'interprétation allégorique de plusieurs autres passages bibliques des prédictions concernant le prophète arabe; ainsi Deutéronome XXXIII, 2 (L'Éternel est venu du Sinaï, il s'est levé de Seïr, il est apparu sur

Bien que Mahomet se croie privilégié par une grâce particulière de Dieu et par son secours extraordinaire, bien qu'il se vante de ses relations intimes et non interrompues avec l'ange Gabriel, il avoue que le don des miracles n'a pas été son partage et repousse en même temps le reproche qui pour ce motif lui fut adressé de différents côtés, en déclarant continuellement qu'il n'a pas été envoyé par Allah pour faire des miracles, mais pour annoncer ses révélations divines. D'ailleurs les miracles de Christ et des prophètes anciens, que Mahomet ne rejette nullement comme contraires à la vérité, n'ont guère contribué à faire accepter leurs croyances aux peuples; par conséquent le miracle n'est pas une condition nécessaire à sa mission.

Nous terminons ici cet aperçu rapide sur la doctrine de Mahomet concernant les prophètes; nous avons tâché de caractériser les principaux d'entre eux sans nous étendre plus qu'il ne fallait, et nous avons passé complétement sous silence ceux que le Coran nomme moins souvent ou qui jouent un rôle moins important dans la doctrine du prophète arabe; pour ces derniers nous renvoyons aux Sures VI, X, XXI etc. (où l'on trouvera des détails sur Jonas), VII (sur Moïse), VI, XXXI, XXI etc. (sur Job), II, IV, VI etc. (sur Aron), IX, XLIII etc. (sur Esdras) etc. etc.

le Pharan (il était entouré de myriades de saints), les trois montagnes sacrées, le Sinaï, le Seïr et le Pharan (en Arabie) ne désignent rien moins que le judaïsme, le christianisme et l'Islam; Isaïe XXI, 7 Il voit venir des cavaliers (un cavalier sur un âne et un cavalier sur un chameau), le cavalier sur l'âne représente Jésus, celui qui est assis sur le chameau représente Mahomet lui-même.

4° De l'homme.

L'anthropologie se propose de résoudre les problèmes concernant l'origine, la nature, la destination du genre humain, ses rapports avec Dieu. — Les données du Coran au sujet de l'origine de l'homme coïncident avec celles de la Genèse, c'est-à-dire avec la révélation juive, que le christianisme admet également : d'après ces données, Dieu aurait créé du limon de la terre le premier homme, Adam, de la côte duquel il aurait formé la femme, sa compagne ; à ces deux protoplastes se ramène l'origine du genre humain ; Mahomet ajoute une grande importance à ce fait pour faire comprendre aux hommes qu'ils descendent des mêmes parents et doivent par conséquent s'aimer d'un amour fraternel. Primitivement parfait, pur et saint, et destiné à une félicité éternelle, l'homme tomba en transgressant un commandement de Dieu, dans un état pénible et misérable ; ses péchés le rendirent sujet à la mort et à la misère dans ce monde et dans l'autre. Un passage de la Sure septième dit formellement que Dieu n'avait fait sa défense aux hommes que pour les empêcher de devenir des anges et de participer à l'immortalité ; ce passage prouve que Mahomet avait puisé dans la révélation mosaïque.

Ce que le Coran dit de la nature de l'homme est également conforme à la doctrine biblique ; il distingue dans l'homme deux éléments : le corps et l'âme, sans cependant établir sévèrement leur différence essentielle ; l'idée qu'il se fait de l'âme est passablement matérialiste.

La réunion des deux éléments constitue la vie, leur séparation produit la mort. On chercherait en vain dans le Coran des passages où les qualités supérieures du corps humain, sa structure merveilleuse, sa noble démarche soient célébrées avec le même charme poétique que dans certains livres de l'Ancien Testament, surtout dans les psaumes, où le poëte chante l'organisation harmonieuse du corps de l'homme pour s'élever ainsi à la louange de Dieu; Mahomet ne voit dans le corps que le siége et la cause des appétits sensuels, entre lesquels il n'établit aucune différence; l'âme, au contraire, est pour lui la faculté qui pense, la raison innée dont l'homme doit user pour arriver à la vérité; cependant la prudence doit le guider dans l'usage qu'il en fait, parce qu'elle peut tout aussi bien le conduire dans l'erreur; sans le secours de Dieu la raison est totalement impuissante: en effet, les infidèles possèdent la raison sans cependant arriver à la véritable religion sans l'aide de Dieu. Il est évident par là que Mahomet n'attribue aucune valeur particulière à la raison; ce qu'il élève sans contredit au-dessus de cette faculté, c'est la foi, non la foi chrétienne, la foi active qu'on reconnaît à ses fruits, mais la foi passive, l'adhésion avec zèle à la révélation, cette adhésion qui exclut tout examen, tout raisonnement. Cette foi est contraire à la raison.

Nous passons en revue les passages peu nombreux du Coran qui parlent de la destination de l'homme, et si nous les comparons avec les enseignements de l'Évangile, nous sommes étonnés de la grande différence qui sépare les deux religions. Si le Nouveau Testament place la destination de l'homme dans le plus

complet développement libre de la plénitude de son véritable être, compris dans un progrès indéfini, développement qui exige une durée à laquelle la mort ne peut mettre de bornes, le Coran la restreint à la vie terrestre, et la fait consister dans la piété, c'est-à-dire dans la foi et la résignation, dans l'espérance des récompenses futures et la crainte des châtiments de l'enfer.

Ainsi l'homme n'a une destination que pour cette vie, elle cesse avec celle-ci, et si le Coran parle d'une vie future, il ne fait nulle part allusion à une continuation du perfectionnement commencé ici-bas; la vie terrestre doit être pour l'homme une épreuve, et pour Dieu un moyen de faire éclater sa justice par les récompenses qu'il accorde aux fidèles et par les châtiments dont il frappe les pervers.

Le principal obstacle à la destination de l'homme est le péché; d'accord avec le Nouveau Testament, Mahomet désigne ainsi toute transgression volontaire des commandements de Dieu; le péché, offensant la justice de Dieu, ne peut qu'exciter sa colère. Le prophète arabe ramène l'origine du péché à ce penchant au mal inné à l'homme, que l'Ancien Testament avait déjà signalé; mais il ne recherche pas les causes de ce penchant; il ne sait rien d'une corruption générale de la nature humaine amenée par la chute du premier homme; fidèle à son principe que l'homme n'est responsable que pour ses propres actions, non pour celles des autres, il n'aurait jamais admis le système de saint Augustin, lors même qu'il l'eût connu. Cependant ce penchant peut, selon lui, se développer sous l'influence de certaines circonstances, des con-

voitises matérielles, des tentations en général; il se manifeste ordinairement comme orgueil, sacrilége, rébellion envers Dieu.

Le Coran établit une distinction entre les péchés qu'il divise en péchés externes (commis à la vue des hommes) et internes (commis en secret; dans tout le Coran, on chercherait en vain un passage où les désirs honteux, les idées criminelles fussent désignés comme péchés), péchés prémédités et péchés d'infirmité, péchés véniels et mortels; parmi les péchés véniels, il compte tous les péchés en général, surtout ceux qu'on commet par faiblesse, précipitation, ignorance; un seul péché est mortel, c'est l'idolâtrie qui fait perdre à l'homme la grâce et le pardon d'Allah, parce qu'elle conduit à tous les vices, ou plutôt parce qu'Allah est un Dieu jaloux, qui ne veut pas que la vénération due à lui seul soit offerte à un autre.

L'homme, en présence de ce penchant au mal, doit, pour arriver au bien, se convertir; la conversion consiste pour l'infidèle dans le changement complet de la vie religieuse, pour le fidèle dans la repentance et la demande du pardon; la repentance qui n'est pas sincère et durable est nulle; l'homme ne doit pas la remettre du jour au lendemain, parce qu'il ignore le moment où la mort viendra l'atteindre, et les châtiments les plus redoutables frapperont celui qui osera se présenter au tribunal de Dieu sans avoir fait pénitence; le prophète arabe va plus loin encore en déclarant nulle la conversion sur le lit de mort (Sure IV). Ceux-là seuls se rendent dignes de la grâce divine, qui se convertissent et restent fidèles à Dieu et à ses commandements. Il n'est pas besoin de faire remarquer

l'analogie frappante entre ces enseignements de Mahomet et l'Évangile; on ne peut se refuser à y reconnaître une grande élévation d'idées, surtout lorsqu'on se rappelle que les notions morales de Mahomet étaient très-imparfaites et qu'il ne possédait qu'une connaissance très-vague du cœur humain.

Mais la piété ne consiste pas seulement dans la conversion; celle-ci n'en forme que l'élément négatif, le commencement, tandis que la piété est essentiellement positive et suppose une vie qui se manifeste en paroles et en actions vertueuses; pour y atteindre, il faut plus qu'un simple changement du cœur et de la vie; le Coran indique dans ce but quatre moyens ascétiques principaux: la prière, le jeûne, les aumônes et les pèlerinages.

La prière, c'est la colonne qui soutient la religion, c'est la clef du paradis; cinq fois par jour les muezzin annoncent du haut des minarets les heures de la prière et le Musulman doit alors partout où il se trouve (car « tout lieu est pur et saint, lorsqu'on y adore le Tout-Puissant ») faire sa prière, qui exprime l'humilité, la résignation du fidèle et les louanges d'Allah en peu de mots; car le prophète arabe est ennemi des vaines paroles, et bien souvent on trouve dans le Coran des passages qui rappellent les recommandations de Jésus Sirach (VII, 15) et de Jésus-Christ (Matth. VI, 7): « Bienheureux les fidèles, qui bannissent de leurs prières toutes les paroles vaines et inutiles » (Sure XIII). Ces textes paraissent être en contradiction avec d'autres où le Coran prescrit une foule de règles minutieuses sur les heures de la prière, la tenue extérieure et les gestes qui lui conviennent. Une des plus cu-

rieuses de ces prescriptions est celle qui ordonne au Musulman de tourner en priant ses regards vers le temple de la Mecque ; cette règle, qui ne s'explique pas suffisamment lorsqu'on songe que Mahomet appelle Allah « le Dieu de l'Orient et de l'Occident, » se retrouve dans d'autres religions. Ainsi le Perse se tourne en priant vers l'Orient consacré particulièrement au soleil, le Sabéen regarde « la lune dans son éclat » (Job) ou l'étoile polaire, et l'Israélite cherche de ses yeux l'endroit où fut Jérusalem. C'est que la vue de ces objets enflamme encore leur fervente piété et les préserve des excès où leur imagination orientale risquerait de se perdre. Ces dispositions prises par Mahomet, en établissant des rapports incessants avec une divinité abstraite et sévère, imprimèrent à l'Islam ce zèle exalté, cette sévérité sombre et orgueilleuse, cette obstination insurmontable, qui forment encore les traits caractéristiques de cette religion ; par ces dispositions, la religion de Mahomet peut se conserver sans autels, ni prêtres. On a trop souvent parlé avec admiration des nombreuses prières recommandées par le Coran, on a prétendu qu'elles élèvent l'âme au-dessus des préoccupations terrestres pour la diriger vers Dieu et vers la contemplation des seules choses nécessaires au salut. On a oublié que la prière, dès qu'elle cesse d'être l'épanchement spontané d'un cœur pieux, dès qu'elle dégénère en service forcé, en habitude involontaire, perd totalement son énergie et son influence salutaire sur les cœurs.

Dans le jeûne, Mahomet ne voit pas comme les Juifs un service que l'homme rend à son Créateur, mais un moyen d'amélioration : le fidèle doit par le jeûne arriver

à reconnaître la bonté d'Allah, qui pourvoit abondamment à notre entretien quotidien ; il doit comprendre sa propre culpabilité en face de Dieu, et s'éveiller à la bienfaisance envers son frère indigent. A ce point de vue, le jeûne n'est pas déraisonnable ; il peut au contraire exercer une influence très-salutaire sur bien des cœurs. — D'après le Coran, le fidèle qui jeûne doit s'interdire sévèrement la nourriture, la boisson, et la satisfaction des appétits sensuels ; il doit diriger toutes ses pensées vers Dieu ; cependant le plus pénible des préceptes du Coran sous ce rapport, c'est le jeûne pendant tout le mois de Ramadhan, surtout quand cette solennité tombe dans la saison d'été, où la longueur des jours et la chaleur rendent l'observation du jeûne plus difficile et plus fatigante. Et pourtant le prophète n'excepte de cette règle que les malades et les voyageurs ; considéré à ce point de vue, le jeûne exige des intentions pieuses et pures, mais on ne pourra jamais y trouver ces avantages spirituels que le catholicisme y découvre encore en prétendant que le jeûne aide à la dévotion ; poussé à l'excès, le jeûne, bien loin de favoriser la piété, augmente au contraire les convoitises charnelles et peut conduire à des erreurs dangereuses et regrettables.

Un troisième moyen ascétique qui favorise le développement de la vie pieuse se présente dans les aumônes que le Coran recommande itérativement, comme il le fait en général pour la bienfaisance, quelle que soit la forme sous laquelle elle se manifeste. Le zèle infatigable avec lequel les Mahométans ont de tout temps observé ces préceptes, leur a mérité la belle réputation d'être la nation où la charité envers le malheureux et l'hospitalité, même en faveur de l'ennemi, sont le plus en hon-

neur. La main libérale d'Allah dispense tous les biens aux hommes, il est donc juste que celui qu'il a particulièrement privilégié et favorisé des dons de sa bonté, donne de son superflu au frère indigent. L'aumône cependant ne doit pas être donnée en public, mais en secret; alors seulement elle plaît à Dieu et peut attendre une récompense éclatante. — Il serait superflu de faire remarquer l'esprit chrétien qui règne dans ces recommandations du Coran. Les dispositions que celui-ci renferme sur la manière de donner l'aumône, rappellent les commandements de la loi mosaïque: Tout fidèle doit donner aux pauvres la 40e partie de sa fortune; à la fin du jeûne de Ramadhan il doit encore distribuer aux indigents une quantité déterminée de blé, d'orge, de riz, de dattes, de raisins etc. (Comp. Lév. XIX, 9, 10; Deut. XXIV, 29). Si par ces dispositions la paresse et la mendicité sont favorisées et encouragées, comme l'expérience l'a suffisamment prouvé, nous n'en pouvons pas rejeter la faute sur Mahomet, qui certainement n'a pas eu ce but, nous la ramènerons plutôt à l'abus que l'on a fait de ces préceptes, comme de bien des préceptes analogues de l'Évangile. On fait également tort au prophète arabe, lorsqu'on lui reproche de n'avoir attribué une si haute valeur aux aumônes que parce qu'il croyait que ces bienfaits pouvaient corrompre Dieu et faire gagner ses bénédictions. Ne serait-ce pas faire injure à Christ si on lui adressait ce même reproche, parce qu'il dit que Dieu voit les bienfaits cachés et les récompensera publiquement? (Matth. VI, 1-4). Et l'apôtre Paul ne mériterait-il pas le même blâme lorsqu'il dit que celui qui ne cesse de faire le bien récoltera un jour sans mesure? (Gal. VI, 9).

On ne peut expliquer le fait que le prophète arabe recommande si souvent comme moyen de perfectionnement les pèlerinages, qu'en supposant que ces pèlerinages faisaient déjà partie des habitudes religieuses des Arabes avant Mahomet. Leur but est très-simple: ils doivent réveiller dans le fidèle de saintes dispositions par la prière et par l'observation d'une foule de cérémonies religieuses qui élèvent l'âme au-dessus des préoccupations terrestres. Établies par le prophète lui-même, lors de son pèlerinage solennel à la Caabah (7e année de l'Hégire), ces cérémonies devinrent la norme invariable pour tous les pèlerinages des Musulmans. Nous ne décrirons pas en détail toutes ces dispositions, nous nous contenterons de faire remarquer que pendant tout le voyage le pèlerin enveloppé d'un simple burnous, doit éviter avec soin toute distraction, toute querelle et renoncer à toutes les jouissances sensuelles. Arrivé à la Mecque, terme de son voyage, il doit à plusieurs reprises visiter la Caabah et les autres sanctuaires de cette métropole de l'Islam pour y faire ses prières et offrir ses sacrifices et ses aumônes. Tout Mahométan doit au moins une fois en sa vie entreprendre ce pèlerinage aux sanctuaires de la Mecque, s'il en possède les moyens; s'il s'en trouve empêché par des causes majeures, il peut s'en faire dispenser en remplissant certaines conditions. Que ces pèlerinages développent l'esprit véritablement religieux d'un peuple, nous ne pouvons pas plus l'admettre que pour les pèlerinages du catholicisme; il peut au contraire en naître bien des abus et des inconvénients, en ce que les pèlerins négligent pendant le temps qu'ils consacrent à leur voyage leurs affaires et leurs devoirs domestiques; du reste, les avantages re-

ligieux nommés plus haut, sont perdus totalement si l'on songe que la grande majorité des pèlerins ne voient dans ces voyages qu'une occasion d'adorer l'édifice grandiose de la Caabah et d'admirer les quantités d'or et d'argent accumulées dans son trésor.

5° Résurrection et jugement. Paradis et enfer.

Avant Mahomet on ne trouve chez les Arabes aucune trace de croyance à une vie future, et lorsque le prophète annonça la première fois à la Mecque le dogme de la résurrection, il vit de tous côtés s'élever des adversaires qui tournèrent en ridicule ses paroles et l'accablèrent de leur mépris et de leurs railleries. « Montre-nous nos pères qui sont morts et nous croirons à tes paroles » (Sure 44). La doctrine de Mahomet fut donc un progrès véritable, malgré ses imperfections.

D'après le Coran, la mort est suivie du sommeil de l'âme, c'est-à-dire d'un état où l'homme reste enseveli sans connaissance dans la tombe, en attendant l'heure de la résurrection; cette période, qui dure des milliers d'années, passe aussi rapidement qu'une nuit de sommeil pour celui qui est fatigué des travaux de la journée. Mais pourquoi ce sommeil de l'âme, pendant lequel l'esprit privé de conscience est pour ainsi dire anéanti? Cette question ne trouve pas de réponse dans le Coran. D'ailleurs le sommeil de l'âme n'atteint que les hommes ordinaires, les prophètes n'y sont pas soumis; ils se trouvent immédiatement après leur mort admis aux jouissances du paradis, tandis que les âmes des martyrs, c'est-à-dire de ceux qui ont trouvé la mort dans les combats pour la défense et la propagation de

l'Islam passent dans les corps d'oiseaux verts qui mangent des fruits et boivent de l'eau du paradis. Le sommeil de l'âme est suivi de la résurrection et du jugement dernier (le prophète arabe ne concevant pas qu'une âme puisse exister en dehors du corps, entend par le terme de résurrection la vivification des corps). L'époque exacte de cette résurrection des morts est un secret que Dieu seul connaît; cependant son approche sera annoncée par une foule de signes précurseurs, dont le plus intéressant est la conversion générale des Juifs et des Païens à l'Islam, accomplie par le retour de Jésus et suivie de l'âge d'or de la paix céleste. Cette croyance rappelle les idées répandues dans les premiers siècles parmi les chrétiens sur la Parousie et le règne millénaire. De même que l'Évangile, le Coran a l'habitude de faire précéder la fin du monde, qui aura lieu avant la résurrection, de phénomènes effroyables suivis d'une destruction générale du ciel et de la terre (C. Sure IV, XVIII, XXI, XXXII, XLIV, LXXXI, LXX etc., et Ézéch. XXXIX, 9; Joël II, 30; 2 Pierre III, 10; Apoc. IX, 2, 13; XX, 8 etc.).

Non-seulement les hommes, mais les anges et les djinns (même les animaux d'après Sure LXXXI) participeront à la résurrection et paraîtront devant le tribunal de Dieu lorsque l'ange Israfîl, au son de la trompette, annoncera l'arrivée du jour de la rémunération. Alors tous les hommes seront obligés de rendre compte de leurs paroles et de leurs actions inscrites dans les livres tenus par les anges gardiens. Déjà les talmudistes et les rabbins juifs ont admis l'existence de ces livres qu'on ouvrira devant Dieu au jour du jugement, et qui serviront de témoignage aux hommes. D'ailleurs

si l'on compare les passages du Coran (Sure VI, II, III, XVII, XVIII, LXIX etc.) avec les passages bibliques(Ezéch. XXXIV, 17-22; Exod. XXXII; Dan. V, 7; Apoc. 20 etc.), on trouvera que Mahomet a puisé la plupart de ses idées sur la résurrection et le jugement dernier, des sources juives et chrétiennes. Le jugement dernier établira donc la séparation entre les justes et les injustes; les premiers jouiront de la félicité éternelle dans le paradis, les autres auront à subir les châtiments redoutables de l'enfer. La soixante-dixième Sure ouvre les portes du paradis à tous ceux qui craignent Allah, qui l'adorent, qui croient à la journée du jugement, qui exercent la bienveillance envers les malheureux, qui ne s'adonnent à aucun excès, qui rendent de bons témoignages et remplissent fidèlement leurs promesses. L'opinion que le Musulman se fait de son paradis et la description qu'en donne le Coran sont totalement différentes des idées émises par l'Évangile à ce sujet : le chrétien n'a généralement qu'une idée très-vague, très-imparfaite de la félicité qui l'attend après la mort; pécheur pénitent et humble, il n'y entre que par la grâce divine; le Musulman au contraire, sait très-bien ce qu'il peut espérer : le paradis dans lequel il entrera en triomphateur, comme le vainqueur dans la ville conquise, est un jardin délicieux, où règne un printemps éternel et qui offre toutes les jouissances les plus raffinées qu'une imagination orientale puisse inventer; il n'est pas besoin de nous perdre en longues descriptions à ce sujet; elles se retrouvent presque à chaque page du Coran (C. Sure XVIII, LV, LVI, LXXVI etc.) et font essentiellement consister la félicité dans la délivrance de la peur et de la tristesse, et la re-

présente sous diverses images empruntées à la vie matérielle, comme les richesses, le luxe, le contentement, la société, les jouissances sensuelles etc.

La même abondance en images se présente dans la description de l'enfer et de ses terreurs : celui-ci est un abîme insondable, dont l'entrée s'offre sous l'aspect le plus sombre et le plus effrayant au damné, qui, tourmenté par les remords et le désespoir, rappelle en vain la vie passée. Ce sont les infidèles et ceux qui pendant leur vie terrestre se sont adonnés au vice, qui ont amassé des richesses périssables et recherché leur propre gloire au lieu de s'armer pour la gloire d'Allah et de combattre pour la propagation de son règne, qui seront précipités dans ces gouffres remplis d'horreurs, où leurs angoisses sont telles qu'ils supplient Dieu de les anéantir, mais en vain, la peine est éternelle. (C. Sure XI, IX, XXII, XLIII, LXIX). Combien ces descriptions du Coran ne sont-elles pas éloignées de la foi chrétienne, qui ne place pas l'enfer au centre de l'univers, mais qui le trouve déjà dans cette vie dans la conscience tourmentée du pécheur, et qui ne fait pas seulement consister la félicité du juste dans une vie heureuse au delà du tombeau, mais qui la montre déjà dans la tranquillité et la paix qui résident dans le cœur du chrétien! L'opinion de Mahomet, d'après laquelle Dieu veut détourner ses serviteurs du péché par les peines éternelles dont il les menace, est mesquine au dernier point et nous donne d'Allah et de la justice une idée qui n'est rien moins qu'édifiante. En effet, nous ne comprenons pas comment des punitions sans fin, des souffrances sans bornes puissent être proportionnées aux fautes finies de l'homme, être borné et imparfait. Ne faudrait-il pas admettre dans Allah un esprit jaloux

et irascible, qui cependant ne peut en aucune façon s'accorder ni avec sa justice ni avec sa bonté?

Pour les jouissances que le paradis de Mahomet offre aux justes, on a souvent et avec raison reproché au prophète arabe leur caractère trop matériel, et tous les essais tentés par les théologiens Musulmans pour y rattacher une signification allégorique, ont de tout temps échoué ; en effet, les nombreux passages du Coran qui renferment de ces descriptions, prouvent à l'évidence que Mahomet n'a nullement songé à s'exprimer figurément, mais que toutes ses expressions sont prises dans leur sens réel; nous dirons plus : nous n'en sommes pas étonné du tout, au contraire nous comprenons très-facilement qu'un homme, comme Mahomet, dépourvu de toute éducation soignée, n'aurait pu que très-difficilement s'élever à des notions plus pures et plus parfaites. D'ailleurs le prophète aurait-il jamais, sans ces promesses matérielles, pu amener les Arabes à tant de renoncement? Aurait-il pu en faire ce peuple guerrier, et héroïque à force d'être fanatique, ce peuple qui par les expéditions les plus téméraires est devenu en peu de temps l'une des nations les plus puissantes de la terre? Par ces réflexions nous pensons pouvoir, sinon justifier, du moins expliquer jusqu'à un certain point le matérialisme des idées émises par le prophète arabe sur la félicité des justes après la mort.

Cependant, et il faut l'avouer à sa gloire, le prophète lui aussi professe de loin en loin des idées plus pures: il conçoit lui aussi que les plaisirs matériels, quelque précieux qu'ils puissent apparaître à l'imagination orientale, ne sont assurément pas le dernier but des efforts de l'homme : ce but, il le place dans le

bonheur du juste, qui est admis à voir Dieu face à face en toute éternité. Par cette idée plus généreuse, Mahomet se rapproche du sens de l'Évangile.

6° **Prédestination et fatalisme.**

Il n'y a pas dans tout le Coran une doctrine qui ait été plus souvent discutée et plus diversement expliquée que la question de la prédestination et du fatalisme. On s'est accordé à dire que le livre sacré des Arabes prêche le fatalisme le plus sévère, qui anéantit la liberté de l'homme, et on a cru trouver dans la religion de Mahomet la doctrine d'un décret absolu de Dieu, un déterminisme immuable réglant d'avance toutes les destinées humaines d'après un fatum aveugle et inévitable. Loin de nous la prétention de vouloir taxer d'erreur cette explication; il se trouve, au contraire, dans le Coran de nombreux passages qui semblent justifier une pareille opinion, et d'après lesquels l'homme se trouverait sous la domination d'un principe absolu, d'une loi universelle, qui régit tout ce qui est présent et futur, et dont dépendent même l'heure et le genre de la mort de chaque être. Cependant on va trop loin, si l'on accuse Mahomet et le Coran d'avoir complétement nié la liberté de la volonté humaine, et que l'on prétende qu'en établissant cette doctrine, le prophète arabe n'a eu d'autre but que celui d'engager ses partisans à accepter aveuglément toute doctrine, quelque arbitraire et quelque folle qu'elle fût, à se passer de raisonnement en matière de foi, à endurer patiemment les souffrances attachées à l'accomplissement de ces préceptes et à combattre à outrance les ennemis de

cette religion. Pourquoi le fidèle ne se précipiterait-il pas au devant de la mort, pourquoi ne sacrifierait-il pas volontiers sa vie pour la défense de la religion, lorsqu'il sait d'avance que l'épée devient pour lui la clef du paradis, et qu'Allah récompense la goutte de sang versée pour la cause de la foi et lui attribue plus de mérite qu'aux prières et aux jeûnes les plus prolongés? Dès lors la volonté de l'homme nous apparaît comme bien faible, surtout si la septième Sure nous apprend qu'Allah a créé des hommes et même des anges pour l'enfer, qu'il éclaire et dirige les uns, qu'il leur accorde son amour, tandis qu'il plonge dans l'erreur les autres et les conduit vers la damnation sans miséricorde. Cependant on peut toujours s'expliquer cette manière d'agir de la part de Dieu en y reconnaissant des châtiments infligés par Allah aux hommes qui s'étaient détournés de lui, et nous verrons que le prophète arabe, en admettant la doctrine du décret absolu de Dieu, a voulu combattre la crainte, affermir la confiance et la résignation des fidèles, et les consoler dans leurs malheurs; il n'a nullement songé à paralyser leur activité ni à leur enlever la liberté morale.

Les nombreuses discussions que cette question insoluble a soulevées de tous temps au sein de l'Église chrétienne, se sont élevées aussi parmi les théologiens arabes; et de même que, du côté des chrétiens, on avait cru trouver dans certaines expressions de Christ et des apôtres la prédestination la plus absolue, de même les Arabes se sont appuyés sur certains passages du Coran pour élever en dogme le déterminisme avec ses conséquences désolantes; si du côté des chrétiens on a commis la grande faute d'isoler les textes apos-

toliques, au lieu de les comparer entre eux, ce qui eût considérablement éclairci la matière, les théologiens arabes, de leur côté, ont trop souvent oublié qu'à côté des passages qui prêchent le fatalisme, le Coran en offre d'autres qui défendent la témérité et recommandent la prudence, qui exhortent à la foi et à la vie pieuse, qui inspirent la crainte de l'incrédulité et du péché et qui partant font dépendre la destinée future de l'homme de sa propre volonté; ce qui est en opposition évidente avec la doctrine de la prédestination (Sures II, X, XVII, XVIII, XXVII, XXXIX, XLI etc.).

On porte un jugement trop sévère sur le prophète arabe en lui reprochant d'avoir nié la liberté de l'homme; on ne pourra jamais nous citer un seul passage du Coran qui condamne celle-ci en termes aussi explicites que certains passages du Nouveau Testament (Actes XIII, 48; Rom. VIII, 28-30). En général, il faut se garder de reprocher à Mahomet ce que les imans orthodoxes ont fait plus tard de sa doctrine; comparée à la doctrine chrétienne celle-ci se rapproche plutôt du système pélagien que de celui de saint Augustin; les conditions nécessaires au salut (telle est à peu près l'opinion de Mahomet) sont une foi inébranlable et une vie conforme à la révélation, mais la foi et la vie dépendent entièrement de la volonté de l'homme. Néanmoins la volonté de Dieu ne reste pas sans exercer son influence sur l'individu, elle fortifie dans la foi celui qui aime le bien et abandonne à sa corruption celui que domine le penchant au mal. Comprise ainsi, cette doctrine offre plus d'une ressemblance avec l'enseignement biblique tel qu'il nous est

présenté dans Rom. XI, 8-10; VIII, 28-30; I, 28; IX, 17; Exode IV, 21; Jos. XI, 20; Actes XIII, 48 etc.

Si d'ailleurs le déterminisme se trouve réellement enseigné dans certains passages du Coran, cet enseignement est une simple inconséquence, puisque nous trouvons à côté de ces passages une foule d'autres qui prônent dans les termes les plus positifs le mérite des œuvres.

Le fatalisme est enfin en contradiction flagrante avec une autre doctrine, la plus belle de la théologie du Coran : le dogme de la Providence divine. Il ne manque à cet article de foi, pour être irréprochable, que le fondement chrétien, le principe de l'amour paternel de Dieu envers ses enfants sur la terre, au lieu de se rattacher exclusivement à l'idée de la toute-puissance.

Cette question sur laquelle nous ne voulons pas nous étendre davantage présente de grandes difficultés qui en défendent la solution : nous en trouvons déjà les traces dans l'Ancien Testament.

Dans le Coran, comme dans la Bible, il y a des passages qui militent pour et contre la prédestination, et de même que l'Église chrétienne a vu s'élever des théologiens qui ont défendu avec courage la prédestination la plus sévère, et d'autres qui ont relevé le libre arbitre de l'homme dans le choix de son salut ou de sa perte, de même nous trouvons les deux opinions défendues parmi les Mahométans; l'Islam, lui aussi, compte ses Augustiniens et ses Pélagiens.

Nous avons essayé dans cette étude de faire ressortir autant que possible les doctrines qui présentent de l'intérêt dans le dogme du Coran, aussi bien que les

erreurs et les défauts qu'il renferme; nous avons tâché de juger les unes et les autres selon nos convictions et d'après leur importance; nous pourrions terminer ici notre travail. Cependant il nous reste quelques points à éclaircir, quelques réponses à donner à certaines questions qu'on pourrait nous adresser avec raison, comme par exemple: Quelle est en général votre opinion sur l'Islam? quelle est la signification providentielle que vous lui attribuez? quelle a été la mission qu'il devait remplir dans l'histoire de l'éducation des peuples? en un mot l'Islam a-t-il été nécessaire dans le plan de l'histoire universelle, et pourquoi? — Ces questions importantes sous plus d'un rapport doivent fixer notre attention pour quelques moments encore; elles présentent l'un des problèmes les plus difficiles de la philosophie de l'histoire, qui en offre les solutions les plus diverses et les plus opposées: en effet, les uns ont simplement refusé de reconnaître à l'apparition historique de cette religion un but providentiel et n'y ont vu qu'une anomalie inexplicable; les autres au contraire ont bien reconnu dans ce grand événement une signification et une portée importantes, ils y ont trouvé, comme dans tous les grands faits de l'histoire, le doigt de la Providence qui montre toujours une fin certaine, bien qu'obscure et difficile à prévoir. La manière dont nous avons traité notre sujet prouve clairement que nous sommes de l'avis de ces derniers et que nous regardons l'Islam, non comme un fait sans but, amené par le hasard, mais comme un événement voulu par Dieu et devant conduire à l'accomplissement de ses plans éternels. Pour rendre compte de notre opinion nous n'avons qu'à considérer la position qu'occupait

l'Islam vis-à-vis du paganisme d'un côté, du Christianisme de l'autre : vis-à-vis du paganisme, l'Islam nous apparaît comme une puissance ennemie, destructrice : Mahomet s'était essentiellement proposé de convertir les idolâtres au culte du seul vrai Dieu, ce but il ne l'a jamais perdu de vue pendant sa carrière prophétique. Combien de peuples, autrefois plongés dans l'idolâtrie, n'a-t-il pas élevés par la violence de ces conversions à un degré de civilisation provisoire auquel ils n'auraient jamais pu atteindre par leurs propres forces! Il trouva des partisans zélés parmi des nations qui occupaient encore un rang trop arriéré dans le mouvement de l'histoire contemporaine pour pouvoir comprendre, estimer et accepter l'Évangile, dont le spiritualisme n'est pas également accessible à toutes les intelligences : combien de siècles les Israélites et l'antiquité païenne n'ont-il pas dû attendre pour être suffisamment préparés à le recevoir!

Les succès insignifiants que les missions de nos jours trouvent encore parmi les nations païennes nous prouvent la difficulté qu'on a de faire accepter l'Évangile à des nations peu avancées dans la civilisation. Celles de l'Asie avaient besoin d'une éducation préparatoire pour arriver à la compréhension du christianisme; l'Islam fut pour elles cette école préparatoire, une religion de transition qui les conduira à l'Évangile. Cependant comment se fait-il que la mission chrétienne rencontre encore tant d'obstacles qui empêchent la propagation de l'Évangile dans l'Orient? La cause essentielle de ces faibles succès obtenus jusqu'aujourd'hui repose dans les conditions politiques particulières à l'Islam : l'identification absolue de l'état et du pontificat de la

foi religieuse et de la politique, voilà ce qui fait la force de l'Islam; la religion et la politique se soutiennent mutuellement, mais c'est là que réside aussi la faiblesse de cette religion, et c'est ce qui nous permet d'induire dès à présent à la fin plus ou moins rapprochée et certaine de la religion musulmane; en effet, que demain le frêle édifice de l'état musulman s'écroule, et la religion mahométane se verra entraînée dans sa ruine.

Vu, le Président de la soutenance,
Strasbourg, le 18 juin 1862.
RICHARD.

Permis d'imprimer.
Strasbourg, le 26 juin 1862.
Le Recteur, DELCASSO.